

COMPTE-RENDU CONSEIL ECOLE-COLLEGE Alexandre MACAL

DATE : jeudi 16 novembre 2017
LIEU : Collège Alexandre MACAL Saint-François
PRESENTS : <i>Equipe du collège :</i> CESARUS Dinah (principal du CLG), LAMBY Franck (principal adjoint), TROUPE Evelyne (CPE), LUIT Alysson (CPE stagiaire), RAMOTHE France-Lise (Professeur d'anglais, coordinatrice projet ERASMUS+), BAILLETTE Yan (coordonnateur ULIS collège), DELCEY Aurélie ((professeur d'anglais), DIAZ Christelle (professeur d'éducation musicale), GANRY Anne-Laure(professeur de français), RISSER Adeline(professeur de français, latin, référente UPE2A), PELMARD Chantal (professeur de maths), CHARLES Lydie (professeur de technologie) <i>Equipe de la circonscription de Saint-François :</i> CRUZ Carlos (IEN), DE LACAZE Thierry (CPC), DANCHET Christelle (CPC EPS), MORADEL Carole (AP LVE), TAXIS Vanessa (Directrice école Kawann), VALERE Jessie(coordinatrice ULIS école Ch.PROTO), LEON Jean-Marc (PE CM2 Mixte 1), YENGADESSIN Alain (directeur école Bois de Vipart /PE CM2), LOUIS Jérôme (PE CM2 Ch.PROTO), BARDAIL Yanni (directrice école Bragelone/ PE CM1/CM2)
Début de la séance : 13h45

Ordre du jour :

- 1) Rappeler le cadre réglementaire, le fonctionnement du CEC
- 2) Installer le nouveau conseil Ecole Collège
- 3) Etablir le bilan des actions de l'année 2016- 2017
- 4) Echanger sur un diagnostic- partage des écoles et du collège
- 5) Elaborer un programme d'actions pour l'année 2017-2018

I- Rappel du cadre règlementaire, du fonctionnement du CEC

Mr L'IEN rappelle le cadre réglementaire du conseil école-collège en mettant l'accent sur la nécessité pour l'équipe de l'école primaire et celle du collège de travailler en étroite collaboration afin d'assurer une meilleure continuité pédagogique et éducative. Le BO n°32 du 5 septembre 2013 précise la composition et modalités de ce conseil, notamment l'organisation de la progressivité des apprentissages du CM1 à la 6^e. Le socle commun de connaissances et de compétences et de culture demeure la référence commune, elle constitue le programme général des nouveaux textes des cycles de l'école primaire et du collège.

Les objectifs principaux du conseil école-collège sont les suivants :

- Harmoniser les pratiques
- Mener des projets communs
- Eviter une rupture porteuse d'échec pour les élèves
- Echanger sur les besoins éducatifs particuliers
- Assurer la continuité des apprentissages tout au long de la scolarité obligatoire.

Les recommandations de l'Inspection Générale :

- Respecter la parité numérique
- Limiter la composition à ceux qui y participent activement (une vingtaines de personnes). (Peuvent également participer à ce conseil : les parents, l'infirmière scolaire, ...)
- Pérenniser les membres (durée du contrat d'objectifs : trois ans).

Il est à préciser que deux réunions minimum doivent être tenues. L'IEN et la principale du collège en proposent trois pour cette présente année scolaire.

Fonctionnement et territorialisation : Il faut également tenir compte des évolutions, des propositions au niveau culturel et sportif des associations, de la municipalité.

II) Installation du nouveau conseil école- collège

La majorité des membres qui constituaient le conseil école- collège de l'an dernier sont maintenus.

III) Actions menées durant l'année scolaire 2016- 2017

* L'année dernière, les classes de CM2 sont venues visiter le collège.

* Des fiches de suivi des élèves ont été créées.

* La commission culturelle a dressé un bilan de toutes les actions menées l'an dernier. Mais, l'on s'est rendu compte que les équipes travaillaient individuellement.

* Une action « Etre, paraître, se reconnaître » a été mise en place avec l'école des Raisins Clairs dans le but de travailler sur les apparences et l'identité. Les élèves ont également participé à un défi lecture à la médiathèque. Mme TOP a réussi à mobiliser une centaine d'élèves de l'école primaire sur ce projet. L'un des objectifs de ce projet était de faire collaborer les équipes des 1^{er} et 2^e degrés.

L'IEN propose de reconduire cette action.

* Une autre action est à souligner : la visite d'une équipe du collège (administration +enseignants) dans les écoles primaires.

Les élèves en inclusion arrivant en 6^e bénéficient d'un emploi du temps individualisé. Ils sont d'abord accompagnés pendant trois semaines par Mr BAJET. Ensuite, après explications avec les autres élèves de leur situation de handicap, ils intègrent une classe dans laquelle ils sont particulièrement soutenus par un élève de la classe d'accueil qui les accompagne. Pour ce type de public, il est nécessaire d'assurer une continuité particulière.

14 élèves sont inscrits en ULIS. 14 AESH sont affectés au collège.

IV) Diagnostic- partage des écoles et du collège

Des constats ont été faits dans différentes disciplines :

- EN FRANCAIS

Mme RISSER Adeline (professeur de français et de latin), coordonnatrice 6^e, référente UPE2A) informe des résultats des évaluations diagnostiques académiques. L'analyse a révélé les constats suivants :

-65% des élèves ont réellement compris les consignes

- 33% sont non scripteurs (deux profils d'élèves : ceux en difficulté par rapport à la graphie, et ceux dont l'écriture est illisible)

- 26% donnent l'apparence de comprendre

- 29% sont en difficulté face à la tâche complexe.

Le test ROC et le test personnalisé permettront d'approfondir la compréhension de ces résultats.

- EN MATHÉMATIQUES

Les résultats des évaluations ont révélé des insuffisances dans la compréhension du sens des opérations par les élèves. Plus généralement, 1/3 des élèves rencontrent des difficultés dans cette matière.

Les évaluations nationales se dérouleront la semaine prochaine, sur support numérique. Chaque élève travaillera sur une tablette individuelle. Les élèves ont été formés au préalable à l'usage de cet outil.

Mme BARDAIL demande s'il est possible d'envoyer dans les écoles les résultats des évaluations 6^e, comme c'était le cas il y a trois ans. Le principal adjoint propose de transmettre le bulletin trimestriel des élèves aux écoles à partir de cette année.

- EN LANGUES VIVANTES

En 6^e, les élèves s'expriment très bien anglais, mais l'écrit comporte des lacunes. Il faut donc trouver un équilibre entre l'oral et l'écrit. Mme MORADEL propose d'élargir le concours Spelling bee au collège de manière à permettre aux élèves d'améliorer leurs résultats à l'écrit.

Des enseignants du collège rapportent que les élèves de 4^e et de 3^e osent de moins en moins prendre la parole en classe. Ils expliquent cette attitude par le fait que les jeunes de cet âge sont en pleine adolescence, donc ils ont peur du regard de l'autre. Il est proposé donc de travailler sur la confiance en soi, l'estime de soi et la motivation.

A l'école primaire, les élèves participent de manière active aux séances de langues hebdomadaires, car ces cours sont menés de manière ludique.

Une directrice explique qu'à l'école primaire, les enfants sont encore très jeunes, ils n'ont pas d'inhibitions. Mais, il faut tout de même commencer à les sensibiliser à l'estime de soi.

La principale de l'établissement rajoute que, l'an dernier, un coach en développement personnel ainsi que la psychologue ont mené un projet d'action sur le décrochage scolaire avec certains élèves. Elle propose de reconduire cette action.

Un enseignant du second degré souhaiterait qu'une formation en développement personnel soit dispensée aux membres de l'équipe pédagogique.

V) Programme d'actions pour l'année 2017- 2018

Des projets sont proposés pour cette année scolaire. Les enseignants des deux degrés se rencontreront ultérieurement afin d'en assurer la mise en oeuvre.

L'accent a été particulièrement mis sur le projet ERASMUS+ du collège auquel seront associées les écoles du primaire. Mme RAMOTHE France-Lise, coordonnatrice de ce projet européen ('L'école de demain pour tous commence aujourd'hui = Tomorrow's school for all starts today »), définit la problématique : Comment améliorer le travail de l'élève au quotidien en utilisant les TICE ?

Ce projet, dispositif largement inspiré des stratégies de l'Europe Horizon 2010 regroupe huit partenaires. Le porteur de projet est la Grèce. Les intitulés selon les pays sont les suivants :

- 1) LA GRECE : Comment aborder les TICE à travers l'éveil scientifique ?
- 2) L'ANGLETERE : Comment utiliser les TICE pour traiter les troubles comportementaux ?

- 3) LA BULGARIE : L'apport des TICE dans les activités ludiques
- 4) L'ISLANDE : L'intégration des TICE aux programmes scolaires
- 5) LA SUEDE : La stimulation et le développement de la lecture et de l'écriture par les TICE
- 6) La TURQUIE : L'usage des tablettes et le TBI
- 7) L'Italie : Les TICE à travers le codage, la robotique
- 8) La FRANCE (La GUADELOUPE) : L'intégration du numérique et la maîtrise du geste manuscrit à l'école

Au niveau de la Guadeloupe, d'autres intervenants sont associés à ce projet, notamment l'université dont le LAMIA (laboratoire de mathématiques, informatique et application), Alain DORVILLE, psychologue chercheur et expert dans l'apprentissage de l'écriture, la municipalité, Mme MOVREL (IEN Mission Académique pour le Numérique Educatif), les écoles primaires du secteur.

Concernant la mise en place du projet : Tous les élèves de 6^e passeront un test auquel sera associé Mr DORVILLE . Les familles participeront également activement à ce projet, car elles devront faire un travail d'accompagnement à la maison avec leurs enfants, dans un processus de remédiation. Par exemple, les élèves auront des phrases à compléter, en maternelle ils travailleront sur le gribouillage. Ces activités sont menées dès le cycle 1 dans le but de repérer les difficultés le plus tôt possible. Les élèves écriront sur une tablette avec un stylet qui laissera des traces sur le support ; traces qui seront ensuite analysées par le LAMIA. Trois critères d'observation seront retenus : la vitesse, la lisibilité, le physique.

Ce travail sera mené en étroite collaboration du cycle 1 au cycle 4. L'IEN propose de travailler sur le geste graphique en arts visuels.

La principale rajoute qu'un intérêt sera porté à l'évaluation par compétences.

L'IEN missionné maths souhaite que l'enseignement de la proportionnalité au cycle 3 fasse l'objet d'une réflexion au sein des CEC. Il propose que soit identifié un référent maths pour le primaire et un référent maths pour le secondaire. M. LEON a accepté cette mission dont les contours devront être éclaircis.

Il est 15h45. La séance est levée.

La secrétaire de séance

Carole MORADEL